



Paiement des Centres Aérés de l'été 2020

Versoix, le 5 juin 2020

Chers parents,

Bonne nouvelle! Nous sommes autorisés à reprendre nos activités en grands groupes (pour les moins de 15 ans) à partir du 6 juin.

Nous pouvons donc vous confirmer avec soulagement que le centre aéré aura lieu comme prévu cet été.

Afin de finaliser votre inscription, nous vous demandons de:

payer les semaines qui vous ont été attribuées par notre courrier de confirmation du mois de mars dans un délai de 10 jours, soit **avant le dimanche 14 juin**.

Passé ce délai, nous ne serons plus en mesure de vous garantir une place.

Nous sommes désolés que le délai de paiement soit si court, mais c'est le seul moyen de tenir nos délais d'organisation. Nous avons reçu beaucoup de demandes supplémentaires et nous avons besoin de savoir rapidement quelles places sont libres ou non.

Pour votre information, les places restantes et les demandes de modification seront traitées à partir du 18 juin.

Le secrétariat répond à vos appels au 022 755 47 11 (mardi de 16h30 à 18h30, mercredi de 14h à 18h et jeudi de 16h30 à 18h30).

Permanence d'accueil pour les personnes qui souhaiteraient venir payer en espèces au secrétariat : jeudi 11 juin et vendredi 12 juin de 17h à 20h

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et nous réjouissons d'accueillir vos enfants.

L'équipe d'animation

